

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 12 avril 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2021, à 19 h 30 par vidéoconférence, conformément à l'autorisation temporaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe/greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.**

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Embauche – Inspecteur en bâtiment et en environnement
2. Autorisation de dépenses – Signalisation routière
3. Annulation du processus d'appel d'offres TP-2021-09 - Fourniture et livraison de matériaux granulaires 2021
4. Période de questions :
  - 4.1 Membres du Conseil
  - 4.2 Public
5. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

2021-04-119

**1. Embauche – Inspecteur en bâtiment et en environnement**

**Considérant** le départ d'un employé;

**Considérant que** le service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire doit procéder à l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement;

**Considérant qu'**une offre d'emploi a été publiée;

**Considérant** le processus de sélection des candidats;

**Considérant que** le candidat proposé répond aux exigences du poste;

**Considérant** la recommandation du comité de sélection;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur Jean-Philippe Martin au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

2021-04-120

**2. Autorisation de dépenses – Signalisation routière**

**Considérant que** le Conseil municipal accorde une grande importance à la sécurité routière sur le territoire de la Municipalité;

**Considérant** la volonté du Conseil municipal d'ajouter de la signalisation supplémentaire afin d'améliorer la sécurité routière sur le territoire de la Municipalité;

**Considérant** qu'il est nécessaire d'ajouter des arrêts obligatoires à certains endroits sur le territoire;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'achat supplémentaire de différents équipements de signalisation pour un montant de 25 000 \$ plus taxes.

Ces sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

2021-04-121

**3. Annulation du processus d'appel d'offres TP-2021-09 - Fourniture et livraison de matériaux granulaires 2021**

**Considérant** qu'une ambiguïté dans les documents du processus d'appel d'offres TP-2021-09 pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires en 2021 est apparue dans le cadre de l'ouverture publique des soumissions reçues;

**Considérant que** la Municipalité est tenue d'agir équitablement envers tous les soumissionnaires et de les traiter sur un pied d'égalité;

**Considérant** l'obligation de respecter l'intégrité du processus d'appel d'offres;

**Considérant que** même en l'absence d'ambiguïté dans les documents d'appel d'offres, l'octroi d'un contrat différent doit être envisagé puisque les quantités d'approvisionnement en sable doivent être augmentées et qu'il y a également lieu de prévoir la livraison de criblure de pierre et de pierre abrasive avec sel pour l'entretien hivernal;

**Considérant que** le prochain appel d'offres sera fait par lots, ce qui favorisera une plus grande mise en concurrence;

**Considérant que** les vérifications effectuées permettent de croire en une économie des coûts d'approvisionnement en procédant de la sorte;

**Considérant** la clause de réserve contenue aux documents d'appel d'offres;

**Considérant que** le Conseil municipal juge opportun et dans l'intérêt public, dans les circonstances, d'annuler l'appel d'offres TP-2021-09 et de procéder à un nouveau processus d'appel d'offres;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'incorporer le préambule de la présente résolution pour en faire partie intégrante, d'annuler l'appel d'offres TP-2021-09 et de lancer un nouvel appel d'offres pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires.

2021-04-122

**4. Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 19 h 32 s'est terminée à 19 h 32.

2021-04-123

**5. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19 h 33.

ASSISTANCE : 0 personne

---

Benoit Bouchard  
Maire

---

Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint

*« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*